L'EFFONDREMENT DE LA CAVERNE D'AUGAS

La voix de la forêt
1986
2ème semestre
Page 15 à 18

L'EFFONDREMENT DE LA CAVERNE D'AUGAS EN FORET DE FONTAINEBLEAU ET L'HISTOIRE DE CE SITE

par Pierre DOIGNON

Nous avons signalé succinctement au précédent numéro (1986/1, 26) l'effondrement de la Caverne d'Augas, en Forêt de Fontainebleau, site très connu et fréquenté par les enfants et les touristes depuis 150 ans, au-dessus duquel on avait ouvert une buvette, exploitée depuis le début du siècle et transformée en restaurant après la Libération sous le nom de «Taverne d'Augas».

L'accident est survenu dans la nuit du 3 au 4 mars 1986, à 2 heures, marqué par une violente déflagration souterraine causée par l'éclatement du banc rocheux. L'explosion réveilla les tenanciers de la Taverne, François MICHEL et son épouse qui logeaient sur place depuis plusieurs années pour prévenir les visites nocturnes intempestives, auparavant fréquentes des amateurs de denrées, matériel et objets en ce lieu isolé en pleine forêt.

Comme la plupart des «grottes» du massif - en réalité des abris sous roche - cette caverne était creusée dans le sable, sous le banc de grès qui formait voûte et coiffe, sans autre assise à ce dépôt marin très fluent épais de 40 à 50 mètres. Cette situation du site, et son histoire, expliquent l'accident.

A Augas, le banc rocheux est épais de 3 mètres, en grès très dur, résistant, peu faillé ; il a été exploité comme «banc royal» depuis plusieurs siècles jusqu'au XIXe pour le pavage des routes et la construction.

La caverne, artificielle depuis sa création à la base d'un front de taille, était basse, difficile d'accès, creusée par affouillement du sable sur 1 m à 1,50 m au plus. C'était une- curiosité qui relevait presque de l'exploration dans les ténèbres parmi les rognons de grès et grands éclats tombés de la voûte. Depuis l'après-guerre 39-45, on y pénétrait en rampant, au mieux à genoux ou courbé en deux comme un ours. Au fond, à une trentaine de mètres, on apercevait au loin le jour d'une deuxième issue qu'il fallait gagner pour ressortir dans les mêmes conditions. Tous les enfants de Fontainebleau ont pratiqué cette «aventure» pendant près d'un siècle.

Ce document est la propriété intellectuelle de l'association.

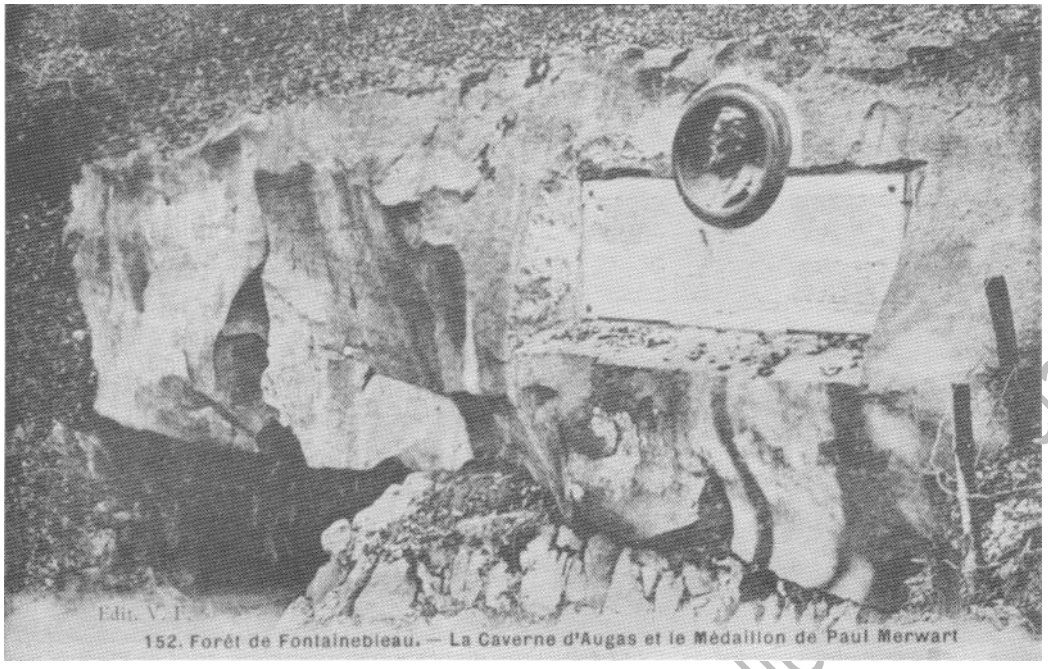

État de l'entrée principale de la caverne en 1907, lors de la pose du médaillon et de la plaque en hommage au peintre Paul MERWART. On voit l'importance du désensablement sous le banc de grès, où l'on pénétrait alors presque debout. (Carte postale d'époque

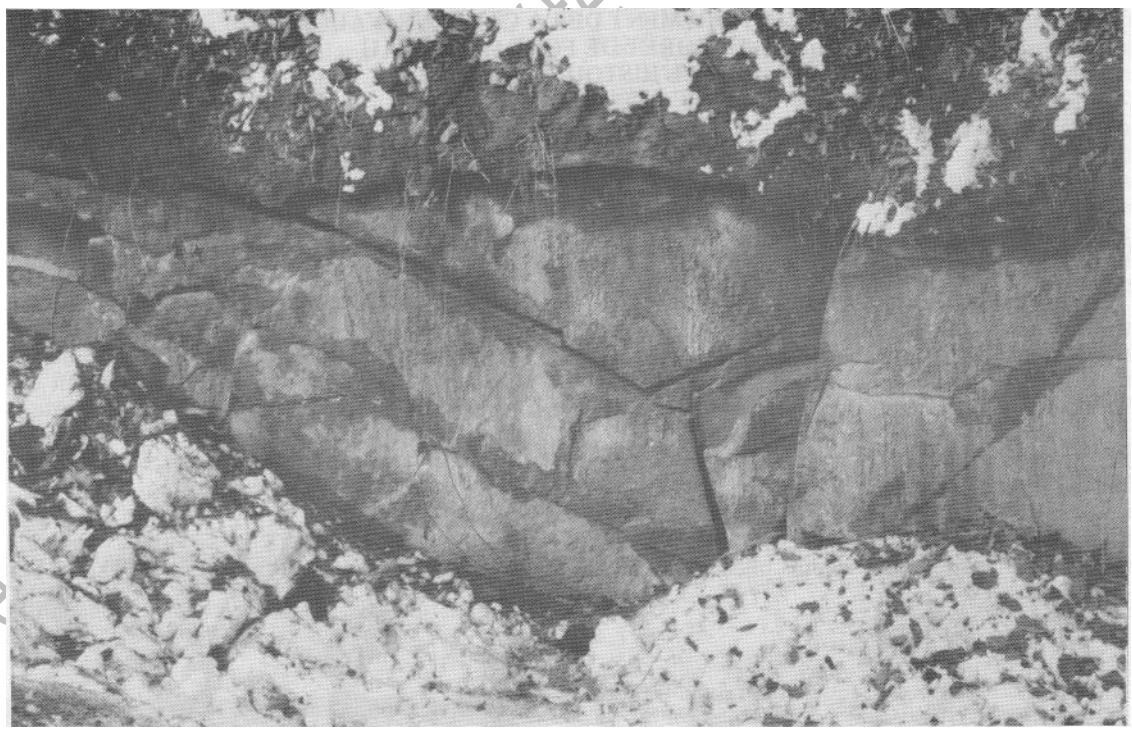

Le banc de grès effondré et lézardé de profondes fissures

(Photo «République de Seine-et-Marne», 4 mars 1986).

Le banc de grès effondré et lézardé de profondes fissures. (Photo «République de Seine-et-Marne», 4 mars 1986).

Déjà en 1868, dans son «Indicateur», DENECOURT décrivait ce site comme «la plus vaste grotte de la forêt» et il ajoutait «Cette caverne, que nous appelons «Grotte Louise», pourrait abriter 200 personnes si elle était complètement déblayée, ce qui sera fait dès que la souscription le permettra. Elle en vaut la peine. Sa formidable voûte est composée d'une seule pierre d'environ 3 mètres d'épaisseur».

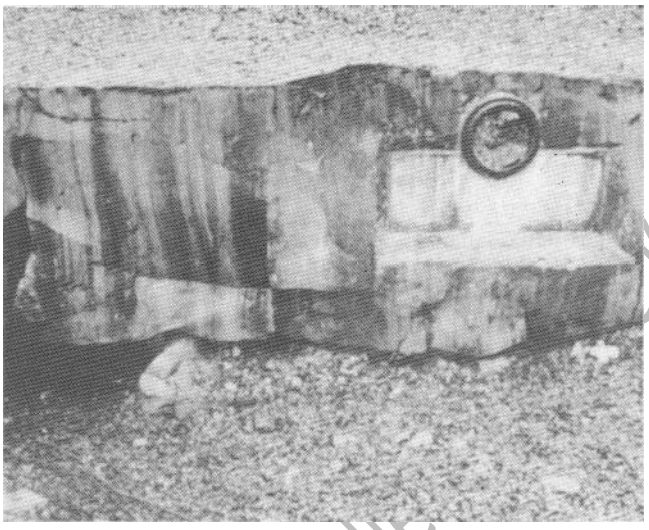

L'entrée principale en 1967, fortement réensablée, où l'on ne pénètre plus qu'en rampant.

(Photo` Jean-Robert MASSON, Guides noirs TCHOU, Archives P. DOIGNON).

Eh oui ! mais cela ne l'empêchait pas d'être diaclasée. D'autant que l'on ne cessa de l'agrandir évidemment sans songer à l'étayer, ce qui, dans le sable, n'aurait probablement pas été très efficace.

COLINET, après DENECOURT, écrivait (Indicateur 1898) : «En 1880, nous avons pu faire exécuter une trouée de 45 m de long qui aboutit à la partie la plus vaste du souterrain». De cette opération date l'ouverture de la deuxième issue, à une vingtaine de mètres de la première, à la base du même front de taille.

Et l'on continua à approfondir : «La grotte a 600 m de superficie, nous l'agrandissons chaque année» (Maria COLINET «Indicateur» 1931). On s'y appliquait surtout depuis 1906, date de la pose du médaillon contenant les cendres du peintre Fontainebleaudien Paul MERWART, mort en 1902 à l'éruption de la Montagne Pelée à la Martinique et après l'installation de la buvette dont les clients visitaient la caverne à la lueur de bougies - puis de lampes électriques - sous la conduite des enfants du tenancier, moyennant obole.

La Caverne d'Augas connut sa dernière visite célèbre en octobre 1950, en la personne (c'était tout indiqué !) d'un spéléologue, le fameux explorateur des gouffres Norbert CASTERET, que nous y conduisîmes en compagnie du géographe Paul PREGENT, animateur de l'équipe «Sentiers» des A.F.F., le lendemain d'une conférence que l'émule de MARTEL était venu donner sur ses exploits à la Henne-Morte, salle des fêtes, sous l'égide de la Tribune libre (devenue Cercle François ler) et de l'Association des Naturalistes.

La cavité resta accessible (difficilement) et visitée jusqu''en 1972, où les travaux routiers de remaniement du Carrefour de la Croix d'Augas, proche, imposèrent sa condamnation par ensablage volontaire des accès. En effet, il a fallu faire sauter à la dynamite les roches du banc de grès pour percer la déviation vers Fontaine-le-Port et le passage de Ia RN6 sous le pont. Les ingénieurs ont pressenti un danger par ébranlements et craquements de la table de grès à distance, vers la caverne.

Ce document est la propriété intellectuelle de l'association.

On n'y prêta pas autrement attention, mais l'eau dans les fissures, le gel et le dégel profonds des deux hivers 1985 et 1986, le poids de la couche calcaire sus-jacente et de la forêt qu'elle supporte, ont fait le reste dans la nuit du 3 mars 1986 en effondrant le plafond rocheux de 1,50 m, en fissurant le sol de surface de larges crevasses sur plus de 20 mètres comme lors d'un séisme, et le front de taille, affaissé, de diaclases nouvelles, au moins dans la moitié Sud de la caverne.

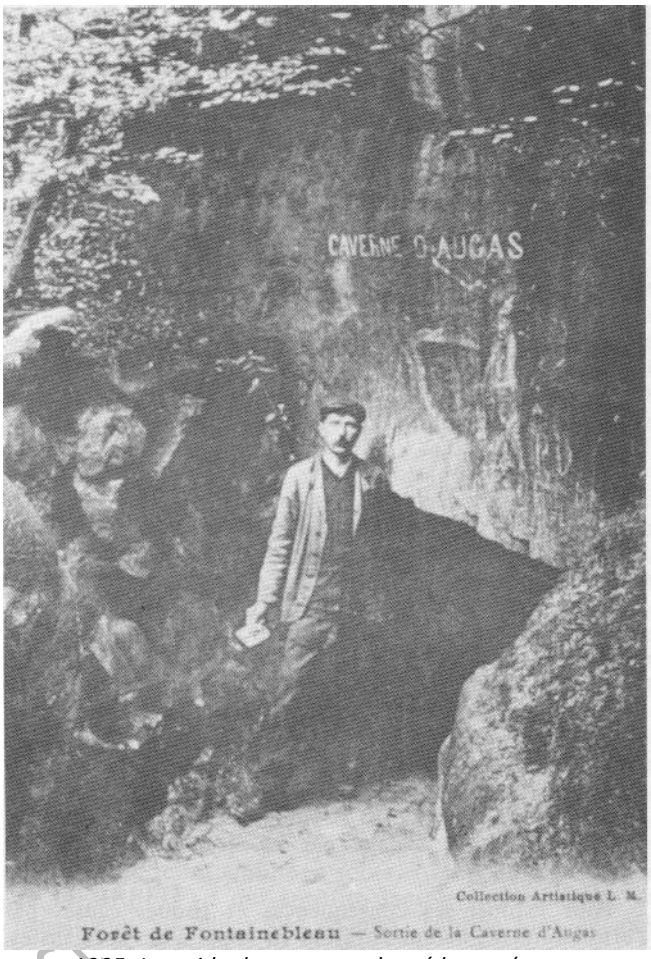

L'issue Sud (sortie) de la caverne en 1905. Le guide des promenades pédestres (montrant sa carte «professionnelle» - Voir «Voix de la Forêt» 1984/2, 25-28) donne la hauteur du désensablement à l'époque, (Photo Léon MÉNARD, Archives P. DOIGNON).

L'accident n'a pas fait de victime, mais il a ruiné la Taverne. Les murs ont été fissurés, le plancher et un radier léger effondrés de 0,80 cm. La salle de restaurant, basculée et disloquée, a du être condamnée et l'exploitation interrompue pendant plusieurs mois.

Un malheureux hasard a voulu que ce drame se produise quatre jours avant la signature de l'acte de vente du fonds de commerce. Âgés de 70 et 74 ans, les tenanciers allaient prendre leur retraite et céder la Taverne à un couple de restaurateurs de la région melunaise qui devaient se marier le 8 mars et fêter cette union le même jour... à la Taverne ! Le mariage eut bien lieu, mais on dut inviter les amis dans une salle prêtée par une municipalité voisine.

Ce document est la propriété de l'association.

Au-dessus de la caverne, dans la «Taverne de la Croix d'Augas»,

L'intérieur de la salle de restaurant affaissé de 0,80 m. Sol fissuré, murs et fenêtres disloqués.

(Photo «République de Seine et Marne» J.

Quant au couple François MICHEL, il ne comptait guère que sur un dédommagement, aucune assurance ne couvrant un tel sinistre. Il aurait fallu que la préfecture adopte un arrêté pour catastrophe naturelle assorti d'une déclaration de «secteur sinistré». Or, par malchance supplémentaire l'aide ou subvention des pouvoirs publics devinrent d'autant plus problématiques au lendemain de l'accident naturel que le Ministère des Catastrophes et risques d'Haroun TAZIEFF, comme la caverne, disparut lui aussi en mars, balayé par les élections législatives !

Pour estimer les conséquences et risques causés par l'effondrement, l'administration fit appel à des spécialistes. Deux ingénieurs du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) sont venus le 9 avril 1986. Après désensablage à la pelle (plus efficace en fin de compte qu'un engin mécanique auquel on avait songé) ils ont exploré l'étendue des cassures de la voûte et les parties sous-gréseuses restées en place et déposèrent un rapport à l'O.N.F.

Leurs constatations et conclusions ont confirmé nos observations. Le banc de grès s'est affaissé seulement dans la partie Sud (côté médaillon MERWART) le plus fréquenté et affouillé depuis plus de cent ans (voir nos photos), exactement sous l'angle de la salle de restaurant de la Taverne. Toute l'étendue de la caverne, face à la 2e issue, n'a pas travaillé et la table rocheuse reste suspendue.

Il n'est pas possible de rouvrir cette curiosité au public. L'entrée côté médaillon restera définitivement obstruée par la chute du banc de grès ; l'autre accès (ou sortie) a été ensablé par les géologues et restera condamné.

Ce document est la propriété intellectuelle de l'association.